



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE

Cabinet - Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

ALERTE DES MAIRES

Le Préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ci-jointes et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU

pour le phénomène suivant

ORAGES

pour les communes de la Charente.

Qualification de l'événement :

Situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomène violent.

Durée prévue du phénomène météorologique :

Du samedi 9 juin à 22h au dimanche 10 juin 2018 à 4h.

Situation actuelle :

Temps calme, plutôt ensoleillé avec quelques ondées.

Evolution prévue :

En fin d'après-midi : des orages isolés potentiellement violents vont intéresser les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, le Gers et les Landes. Ils seront accompagnés de fortes pluies pouvant atteindre très ponctuellement 50 mm, de fortes chutes de grêle localisées avec un risque de fortes rafales de vent.

En soirée : un système orageux plus vaste va remonter des Pyrénées vers le nord, atteignant les Charentes en deuxième partie de nuit. Il donnera de fortes pluies comprises entre 15 et 40 mm et quelques rafales de vent. Il s'accompagnera aussi d'un risque de grêle significatif, faiblissant en arrivant sur les Charentes.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation
soit sur le site **www.meteo.fr** ■ soit au **05 67 22 95 00**

Il est demandé à chaque maire de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'interdire les manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'évacuer les chapiteaux ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'interdire des voies de circulation s'il le juge nécessaire ;
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

A Angoulême, le 9 juin 2018

Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au chef du service de défense et de protection civiles,

Signé

Nicolas Dudicourt



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE

Cabinet – Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

ALERTE DES SERVICES

Le Préfet de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ci-jointes et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU

pour le phénomène suivant

ORAGES

pour les communes de la Charente.

Destinataires pour action :

• Préfet • Secrétaire Général de la préfecture • Directeur de cabinet du Préfet • Sous-préfet de Cognac • Sous-préfet de Confolens • Procureur de la République • DDT 16 – Cabinet • DDT 16 - SEER • DDCSPP • DMD	• DDSP – CIC • GGD • DASEN • Conseil Départemental Président • Conseil Départemental Dir. des Routes • SDIS – CTA • ARS – Délégation territoriale • SAMU • UT DREAL • Grand Angoulême	• Mairie Angoulême Service Technique • DIRA • DIRCO • SNCF + région limousin • ENEDIS • GrDF • France Telecom • UT DIRECCTE • Maison arrêt Angoulême • Chambre Agriculture
--	--	---

Qualification de l'événement :

Situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomène violent.

Durée prévue du phénomène météorologique :

Du samedi 9 juin à 22h au dimanche 10 juin 2018 à 4h.

Situation actuelle :

Temps calme, plutôt ensoleillé avec quelques ondées.

Evolution prévue :

En soirée : un système orageux plus vaste va remonter des Pyrénées vers le nord, atteignant les Charentes en deuxième partie de nuit. Il donnera de fortes pluies comprises entre 15 et 40 mm et quelques rafales de vent. Il s'accompagnera aussi d'un risque de grêle significatif, faiblissant en arrivant sur les Charentes.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation

soit sur le site **www.meteo.fr** ■ soit au **05 67 22 95 00**

Les services doivent mobiliser les moyens propres à remplir leurs missions et désigner un représentant prêt à rejoindre la cellule de crise en préfecture.

Les maires du département sont informés de la présente alerte. Il leur est demandé de prendre les mesures d'information et de protection des populations, notamment, interdire les manifestations de plein air, évacuer les chapiteaux et tivolis et prévenir et mettre à l'abri les populations hébergés en plein air.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et point bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

A Angoulême, le 9 juin 2018

Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au chef du service de défense et de protection civiles

Signé

Nicolas DUDICOURT